

## Puis-je me marier avec une personne de même sexe ?

Mise à jour : Thursday 1 June 2023

Région wallonne • Région de Bruxelles-Capitale • Région flamande

---

- Si vous êtes **tous les 2 belges, oui**.
- Si **l'un de vous est étranger** ou si vous êtes **tous les 2 étrangers**, il faut que le mariage entre personnes de même sexe soit **autorisé** dans le **droit de votre (ou vos) pays**.

Il existe une **exception** si l'un de vous possède la **nationalité** d'un Etat ou a sa **résidence habituelle** sur le territoire d'un **Etat qui autorise** le mariage entre personnes de même sexe. Dans ce cas, vous pouvez vous marier en Belgique.

### *Exemple :*

Vous êtes tous les 2 étrangers, de même sexe, et vous souhaitez vous marier en Belgique alors que le droit de votre nationalité vous l'interdit. Si l'un de vous 2 réside en Belgique depuis plus de 3 mois, vous pouvez vous marier en Belgique.

Pour plus d'informations sur le mariage avec un étranger, voyez la rubrique "[Etrangers](#)" de cette base de données.

## Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

### Les références légales

[Article 143 du Code civil.](#)

[Article 46 du Code droit international privé.](#)

### Les documents types

Aucun document type lié.

